

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Cagny
2026xx75

Dossier n° DP 014 119 26 00015

Date de dépôt : **13/03/2026**
Demandeur : **Monsieur Jérémie DUTAC**
Pour : **Rénovation de la façade**
Adresse du terrain : **39 allée Saint Germain à Cagny (14630)**

Le Maire
à
Monsieur Jérémie DUTAC
39 allée Saint Germain
14630 CAGNY

Objet : Rejet tacite par suite de pièces complémentaires non fournies
Références : DP 014 119 26 00015

Monsieur,

Par lettre du 8 avril 2026, je vous ai indiqué que votre demande de déclaration préalable était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du Code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Cagny, le 17 juillet 2026
Par délégation du Maire,
L'Adjoint à l'urbanisme
Pascal GENISSEL

